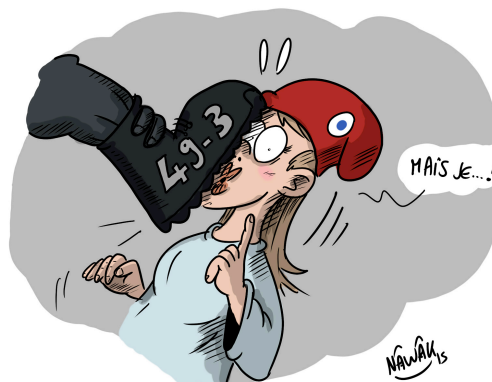


NOS COULOIRS ET TUNNELS DU METRO NE SONT PAS LEUR TERRAIN DE JEU

Nous assistons depuis le début des manifestations, contre la loi travail, à une escalade des violences policières. L'usage excessif de lacrymogène, de grenade de désencerclement et de la matraque font le tour des réseaux sociaux. Cela ne semble pas suffire aux forces de l'ordre. Ces derniers temps, l'utilisation abusive des lacrymogènes dans les couloirs et sur les quais du Métro (à République, à Nation ligne 2 et 6, à Saint-François-Xavier ligne 13, Jacques Bonsergent, etc) provoque des malaises voyageurs, des gênes respiratoires et oculaires. Agents RATP, voyageurs et voyageuses ne sont pas épargnés-es.

Les violences policières s'invitent dans nos enceintes ferroviaires et mettent en danger les usager-es

La mobilisation contre la loi travail s'amplifie sur tout le territoire. La grande majorité des français-es la rejette. Le développement des « Nuits Debout » et « OnBloqueTout.org » en attestent. Le gouvernement, fidèle à son partenaire le Medef, pousse à la répression policière. En effet, alors que de nombreux/euses manifestant-es tentaient de prendre les transports, ils et elles se sont retrouvés-es en face des forces de l'ordre en ligne sur les appareils de contrôle les empêchant de quitter les lieux. De nombreuses personnes se sont faites gazer. L'usage excessif des lacrymogènes dans les tunnels confinés a provoqué des malaises et des mouvements de panique à proximité du courant haute tension. Heureusement qu'il n'y a pas eu d'accidents. Les usager-es et les agents ratp ont été exposés-es à ces risques par l'irresponsabilité des décisions prises par les forces de l'ordre. **Pour**



LEÇON DE DÉMOCRATIE...

SOLIDAIRES, l'état d'urgence est un prétexte de plus aux dérives et violences policières, le but étant de taire la contestation.

Le 12 mai 2016, SOLIDAIRES a déposé un droit d'alerte au CHSCT MTS pour les risques graves suivants : Risque ferroviaire, choc psychologique, irritation des muqueuses, troubles oculaires et perte de vigilance.

L'usage des lacrymogènes par les forces de l'ordre doit être interdit dans les transports

Lors de l'enquête CHSCT, la direction a accepté l'ensemble des préconisations, notamment anticiper la gestion des flux d'air (ventilateurs) dans les stations qui encadrent le parcours des manifestations et un approvisionnement supplémentaire en sérum physiologique. Même si la direction abordera l'usage des lacrymogènes lors des tables rondes sécurité, **pour SOLIDAIRES c'est bien l'interdiction des lacrymogènes qu'il faut imposer.** SOLIDAIRES condamne fermement l'irresponsabilité de leur usage dans les enceintes ferroviaires. Les agents RATP ne sont pas membres des forces de l'ordre et ne sont nullement tenu-es, dans l'exercice de leur métier, à être réquisitionnés-es. **Nous devons toutes et tous, par tous les moyens, refuser de participer aux violences policières et contribuer à faire tomber la loi travail dite PS-MEDEF.**